

# La charte du Visiteur

- × Vous faites partie d'une équipe, vous vous engagez à participer aux rencontres du groupe des visiteurs du réseau et à suivre des temps de formation. Vous vous investissez bénévolement.
- × Vous serez mis en relation avec la personne en demande par un référent. Cette première rencontre au domicile permet aux deux parties de faire connaissance et de se mettre d'accord sur les modalités de visites. Une rencontre périodique entre le référent, le visiteur et la personne visitée permettra de décider de la suite des visites. A tout moment il sera possible de faire un point avec l'un des référents.
- × Les rencontres sont basées sur la confiance, l'écoute, le respect mutuel, sans aspect politique, religieux ou militant. Vous devez garder la confidentialité sur leur contenu.
- × Le déroulement et le contenu des visites sont fonction de vos goûts respectifs. Leur rythme et leur durée sont fixées conjointement. Il est important de prévenir la personne en cas d'impossibilité.
- × La visite n'a pas pour objet de remplacer les services manquants (démarches administratives et bancaires, déplacements...). Le réseau de visiteurs vient en complément de ce qu'apportent la famille et le voisinage ainsi que les différents services intervenant au domicile (aide à domicile, portage des repas, etc...).
- × Le transport en voiture au cours des rencontres visiteurs/visités, doit s'inscrire dans les objectifs du réseau. Si des déplacements sont envisagés, le visiteur prendra contact avec un des référents au préalable.



---

**Le Visiteur,**

Date et Signature :

# La charte de la personne Visitée

- × A votre demande, vous allez accueillir un visiteur à votre domicile. Il fait partie d'une équipe : « le réseau de visiteurs à domicile ».
- × Il vous est présenté par un référent, lors d'une rencontre chez vous ou nous convenons des modalités des visites.
- × A tout moment vous pouvez contacter le référent.
- × Le visiteur est bénévole, il vient gratuitement à votre domicile.
- × Ce service est géré par le Centre SocioCulturel de Nueil-Les-Aubiers. Il vous sera proposé de devenir adhérent.
- × Le déroulement et le contenu des visites sont en fonction de vos goûts respectifs.
- × Ce service ne remplace pas les services existants (aide à domicile, assistante sociale, infirmière, portage de repas...).
- × Nous vous encourageons à informer votre entourage (familles, voisins...) de cette action.
- × Les rencontres sont basées sur la confiance, l'écoute, le respect mutuel, sans aspect politique, religieux ou militant.
- × Vos échanges avec le visiteur et les référents resteront confidentiels.



---

**La personne visitée,**

Date et Signature :

## Les valeurs importantes de notre réseau

Confidentialité  
Lien social  
Rencontre  
Equipe  
Activités  
Bénévolat  
Confiance  
Plaisirs partagés



### Les partenaires



L'essentiel & plus encore



# visiteurs à domicile

## Nueil-Les-Aubiers



Pour favoriser le lien social et la qualité de vie des personnes isolées (en raison de leur âge, de problèmes de santé, d'immobilisation passagère...), la Mutualité Sociale Agricole et le Centre SocioCultural de Nueil-Les-Aubiers organisent et accompagnent un réseau de bénévoles qui effectuent des visites à domicile.

Ce réseau est :

- \* Un lieu ressource pour vous, votre famille,
- \* Un soutien et un accompagnement aux bénévoles

### Référents :

**Pour la MSA – Nathalie JOGUET DUGAST**

Conseillère sociale de territoire

Tél. : 05.49.06.72.82

**Pour le C.S.C. – Jean François SALESSES**

Directeur du Centre SocioCultural,

8 place de la Girainerie,

79250 Nueil-Les-Aubiers

Tél. : 05.49.65.42.10



Courriel : [accueil.nueilaubiers@csc79.org](mailto:accueil.nueilaubiers@csc79.org) – Site : <http://nueilaubiers.csc79.org>